



**AG extraordinaire
du 8 avril 2019**

Martine Minois et Claire Dutrillaux, co-présidentes de l'association Recycl'arte ont convoqué une AG extraordinaire pour le changement des statuts. En effet, nos statuts correspondaient à des statuts d'un magasin de recyclerie qui fait adhérer tous ses clients pour l'achat de biens d'occasion. Afin de protéger la vie associative dans ses décisions, il avait été établie une différence entre adhérents et adhérents actifs, ces derniers uniquement ayant le droit de vote aux AG.

Or, à ce jour, avec près de 200 adhérents et un mode de fonctionnement participatif, les statuts n'étaient pas adapté à la réalité de l'association, dont beaucoup de membres se trouvent intéressés par le vote en AG. Egalement, cette distinction de statuts parmi le membres ne permettait pas d'obtenir l'agrément jeunesse et sport demandé par l'association.

L'AG extraordinaire réunie ce jour décide à l'unanimité de voter pour les nouveaux statuts présentés par Martine Minois.

Fait à Hendaye le 9 avril 2019

Claire Dutrillaux
co-présidente